

**REPLACEMENT – RÉPARATION –
MODIFICATION DE LITRAGE
DE CONTENEUR**

Date de la demande : COMMUNE DE :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE LOGEMENT POUR LEQUEL S'EFFECTUE LA DEMANDE

Adresse précise (étage, porte, nom de la résidence, ...) :

Résidence principale Résidence secondaire * Location

*Préciser dates de présence :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR (Pour que votre demande soit prise en compte toutes les informations doivent être renseignées)

NOM : Nombre de personnes dans le logement :

Prénom : Courriel :

Téléphone (obligatoire) :

Je suis propriétaire ou Je suis locataire

Si vous êtes locataire merci de préciser : Nom, prénom et coordonnées du propriétaire :

N° DE CONTENEUR INSTALLÉ (inscrit au dos de la cuve)	MOTIF DE LA DEMANDE	PIÈCE JUSTIFICATIVE A FOURNIR (attention tout dossier incomplet sera classé sans suite)
Ordures Ménagères (couvercle vert) N°.....	Vol - Destruction par le feu <input type="checkbox"/> Cuve fendue <input type="checkbox"/> Couvercle <input type="checkbox"/> Roues <input type="checkbox"/> Trop petit <input type="checkbox"/> Trop grand <input type="checkbox"/>	<u>Seulement pour le vol ou la destruction par le feu remplir</u> la déclaration sur l'honneur en page 2.
Emballages Ménagers (couvercle jaune) N°.....	Vol - Destruction par le feu <input type="checkbox"/> Cuve fendue <input type="checkbox"/> Couvercle <input type="checkbox"/> Roues <input type="checkbox"/> Trop petit <input type="checkbox"/> Trop grand <input type="checkbox"/>	ATTENTION : POUR TOUTE INTERVENTION, LE BAC DOIT ÊTRE VIDE ET PROPRE

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
 Adresse postale : Pôle Ecologie Urbaine - Service gestion des déchets
 107, avenue de Rochefort - 17201 ROYAN Cedex
 Tél : 05 46 39 64 64 (accueil physique fermé le jeudi matin)
 Courriel : service-dechets@agglo-royan.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Madame/Monsieur(nom, prénom)

Domicilié(e) à l'adresse suivante :

.....

Atteste sur l'honneur :

- de la disparition (vol) de la destruction par le feu

Pour le(s) conteneur(s)

- ordures ménagères (couvercle vert) emballages ménagers (couvercle jaune)

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation,
Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Article 441-7 Modifié par [LOI n°2018-778 du 10 septembre 2018 - art. 39](#)

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise soit en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement.

Fait à, le

Signature